Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

Toronto ON M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 (800) 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en

Ontario

## Rapport des juges principaux

Nom de Mohawk l'hippodrome				Campbellville	
Date	Samedi 8	septembre 2018		Heure de départ	19 h 10
Conditions Partiellement nuageux (Température : 15 ° C ) météorologiques					
État de la piste Rapide (Variante 0 s)					
Nombre de courses				Nombre total 135 d'inscriptions	
Paris mutuels \$2,223,462					
Contact Vétérinai re	Réunion de paddock	Réunion d <sup>3</sup> entretien de piste	Visite de I <sup>®</sup> enqué	èteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Minler, Jeff	Dorion, John	Hopkins, Doug

## Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

Ligne droite opposée :

Aucun examen de film.

Courses:

Course 1 - Rien à signaler

Course 2 Élimination dans la Peaceful Way. Rien à signaler

Course 3 Élimination dans la Peaceful Way. Rien à signaler.

L'entraîneur du #5 Miss You Kelly, Bruce Lauer a demandé l'examen de la photo pour le 5<sup>ème</sup>. Il est venu dans le stand des juges et a examiné la photo de fin de course ; il était en 6<sup>ème</sup> position telle que celle enregistrée dans l'ordre d'origine de fin.

Course 4 — Rien à signaler

Course 5 — Rien à signaler

Course 6 - Élimination dans la Wellwood Memorial. Rien à signaler

Course 7 - Élimination dans la Wellwood Memorial. Rien à signaler

Course 8 - Simcoe Stakes pouliches trotteuses de trois ans. Rien à signaler

Course 9 — Rien à signaler

Course 10 - Simcoe Stakes poulains ambleurs de trois ans. Rien à signaler

Course 11 - Simcoe Stakes poulains ambleurs de trois ans. Rien à signaler Le vétérinaire de la piste a vérifié le cheval Hidden Delight après la course, il a saigné. La Directive 20.05 A de la CAJO. "Un cheval a saigné pendant qu'il était sur le programme de traitement pour l'hémorragie pulmonaire provoquée par l'exercice physique intensif et sera placé sur la liste des vétérinaires à long terme (14 jours), et il doit se qualifier". L'entraîneur N. Gallucci en a été averti.

Course 12 — Rien à signaler

Course 13 Rien à signaler